



# Manifeste de la CFE Énergies

Pour l'avenir de la construction européenne de l'énergie

*Avril 2024*







# Sommaire

**Introduction** \_\_\_\_\_ 3

**L'état énergétique de l'Union Européenne :  
que de chemin parcouru et d'évènements  
dans cette dernière mandature !** \_\_\_\_\_ 6

Neutralité technologique et place du nucléaire en Europe \_\_\_\_\_ 6

Prix et Marché de l'électricité \_\_\_\_\_ 7

Géostratégie et souveraineté énergétique \_\_\_\_\_ 8

**Les priorités pour la future mandature  
européenne** \_\_\_\_\_ 10

Donner un cap au secteur énergétique \_\_\_\_\_ 10

Corriger complètement les dysfonctionnements du marché de  
l'électricité \_\_\_\_\_ 10

Développer les gaz souverains et organiser la solidarité  
gazière européenne \_\_\_\_\_ 11

Faire des choix clairs en faveur de la souveraineté  
énergétique et de la réindustrialisation \_\_\_\_\_ 12

Défendre l'Europe sociale pour les salariés et pour les  
consommateurs \_\_\_\_\_ 13

**Conclusion : nous devons remettre l'Europe  
de l'énergie sur les bons rails pour assurer  
l'avenir du projet européen** \_\_\_\_\_ 15

# Introduction



## Pour une construction européenne humaniste et démocratique

Depuis 2019, la crise de la Covid-19 puis le conflit russo-ukrainien, qui est un choc sans précédent pour l'Europe depuis la Seconde guerre mondiale, ont révélé les vulnérabilités et dépendances stratégiques européennes, comme la compétition croissante entre puissances. Le renforcement des tensions internationales qui construisent un monde plus brutal, ainsi que les conséquences de la crise sanitaire remettent **les enjeux de souveraineté, de compétitivité industrielle, d'indépendance énergétique** et plus récemment des dépendances critiques **au cœur des débats sur l'avenir du projet européen.**

L'Europe est également le continent qui se réchauffe le plus rapidement au monde, avec une année 2023 qui a vu les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie battre un funeste record, et les risques climatiques menacent la sécurité énergétique et alimentaire, les écosystèmes et les infrastructures des Européens.

Preuve de cet impératif, et face aux nouveaux besoins générés par la transition énergétique, l'Union Européenne a défini 30 matières premières critiques et constaté sa dépendance aux importations et sa vulnérabilité aux aléas économiques et géopolitiques, allant jusqu'à intégrer les panneaux photovoltaïques dans la liste des secteurs « à risque de dépendance stratégique ». **Il y a donc urgence pour l'Union Européenne à conforter sa résilience en**

construisant son autonomie stratégique dans tous les domaines et à voir celle-ci irriguer ses politiques publiques.

Avec cette prise de conscience, la **CFE Énergies**, seconde organisation syndicale du secteur français de l'énergie, est persuadée que les dirigeants européens doivent **abandonner une conception des politiques et de la gouvernance européennes qui repose sur des bases grandement idéologiques pour faire preuve de davantage de pragmatisme et de réalisme.**

Nous devons **ainsi remettre au cœur des choix énergétiques les enjeux de sécurité d'approvisionnement et de résilience collective, mais aussi de souveraineté et d'autonomie stratégique**, dans toutes leurs composantes (énergétique, industrielle, technologique et minérale), **sans oublier les enjeux sociaux et de ressources humaines**, afin de permettre à l'Europe de garder la maîtrise de son destin. Ce repositionnement répond également à l'impérieuse **nécessité de retrouver la maîtrise des chaînes de valeurs industrielles dites stratégiques.**

Plus largement, la **CFE Énergies** défend une **construction européenne humaniste et démocratique** qui place l'Homme au cœur du projet européen et qui met donc citoyens comme salariés au centre de l'action politique.





Alors que les prochaines élections européennes qui se dérouleront en juin 2024 seront déterminantes pour l'avenir du projet européen, la **CFE Énergies** ne saurait oublier **que l'énergie a été à l'origine de la construction européenne**, dès les années 1950 avec la CECA et le traité Euratom, qu'elle est au cœur de toutes les activités économiques et de la vie des sociétés, et qu'elle a joué un rôle central lors de la dernière mandature des institutions européennes, avec notamment le Green Deal, et ce sera encore le cas lors de la prochaine, eu égard aux bouleversements et chocs que connaît aujourd'hui l'Union Européenne (UE), et à l'impératif climatique, y compris en matière d'adaptation.

**Pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050**, nous aurons plus que jamais à assurer une **transition énergétique fondée sur la rationalité scientifique et technique, climatiquement efficace, économiquement soutenable et socialement juste** pour l'Union Européenne. Il nous faudra aussi tirer les conclusions – et nous y adapter – d'une nouvelle situation géostratégique, de surcroît évolutive, qui fait place à des fragmentations accrues, des guerres, des difficultés économiques et une **concurrence industrielle, technologique mais aussi minérale et numérique**, aux conséquences majeures sur la politique énergétique.

L'Europe n'était pas préparée au choc provoqué par le conflit russo-ukrainien. Sa politique énergétique, fondée sur **le dogme de l'ouverture totale des marchés**, supposait que le jeu de la concurrence, les lois du marché et la chasse aux présupposées positions dominantes suffisaient pour apporter la prospérité et la sécurité aux Européens, voire régler les problèmes environnementaux et climatiques, les dirigeants étant sensés agir de manière rationnelle.

De plus, poussés par un autre dogmatisme « vert », ces dirigeants considéraient que le dirigisme et la planification stratégique de long terme n'avaient de place que pour le développement d'une seule forme d'énergie, à savoir les énergies renouvelables (EnR), au mépris de la **neutralité technologique bas carbone**, loin également de **la stratégie énergétique prônée en 2000 qui était, elle, basée sur la diversification**, et de **l'impératif du long terme** pour les choix énergétiques.

En somme, l'Union Européenne, au lieu d'adopter une stratégie liée à des objectifs de résultats en laissant chaque État-membre libre de sa stratégie, laquelle peut différer selon son histoire, sa culture ou ses

atouts géographiques, a préféré agir avec des objectifs de moyens, le résultat devant en être la conséquence directe. Or il y a tellement de paramètres socio-économiques en jeu que de toute évidence, le résultat n'a pas été celui attendu.

Le retour sur le devant de la scène des impératifs de sécurité d'approvisionnement, d'autonomie stratégique, de souveraineté industrielle et plus récemment du rôle central des infrastructures de réseaux, a constitué l'amorce d'une prise de conscience. L'ébauche d'une préférence européenne dans le cadre des débats du règlement européen du Net Zero Industry Act (NZIA) va dans le même sens.

Concernant la sécurité des approvisionnements, l'UE prend à peine et tardivement conscience que le modèle énergétique qu'elle promeut, basé sur la sémantique verte et le développement massif des EnR, la conduit à passer d'une dépendance aux énergies fossiles importées à une dépendance essentiellement chinoise qui pourrait conduire, en cas de rupture d'approvisionnement de quelques métaux rares névralgiques (comme on l'a connu un temps pour les masques), à stopper net toutes les fabrications au sein de l'UE des matériels nécessaires aux EnR (aimants permanents), à l'électromobilité (batteries) et au numérique.

La souveraineté industrielle européenne ne peut s'exercer que si l'UE maîtrise l'ensemble des chaînes de valeur et réduit ses dépendances minérales. L'humiliante pénurie de masques au début de la pandémie Covid-19 doit nous inciter à être vigilants dans tous les domaines stratégiques, tels que la santé ou l'énergie.





**Promouvoir, selon la règle de la neutralité technologique, toutes les filières neutres ou quasiment neutres en carbone**, en particulier l'ensemble des filières de production et d'utilisation de l'électricité bas carbone, aurait dû être la règle pour concilier décarbonation et sécurité énergétique.

Cela n'a, hélas et jusqu'à présent, pas été le cas avec la priorité donnée aux seules énergies renouvelables, en faisant une totale abstraction des conséquences négatives d'un développement déséquilibré (artificialisation des sols, besoin d'infrastructures...), et sans intégrer les coûts environnementaux de l'extraction des métaux, rares ou non, nécessaires à ces technologies, ni leurs impacts sur les droits humains compte tenu des conditions de travail dans les pays producteurs de ces métaux.

Les statistiques montrent que la mise en œuvre de cette politique européenne de l'énergie se traduit par une part de l'électricité dans la consommation d'énergie finale de l'UE qui stagne à 22 %, au même niveau qu'il y a 10 ans malgré des investissements se chiffrant à plusieurs centaines de milliards d'euros...

Organisation syndicale responsable, la **CFE Énergies** appelle à préserver la prospérité des Nations européennes et de leurs citoyens, qui passe par la sauvegarde de l'activité économique, une **véritable politique industrielle mais aussi la défense des emplois**, et plus généralement la prise en compte des situations très difficiles dans lesquelles se trouve plongée une proportion croissante de la population européenne face à la hausse des prix et des tarifs de l'énergie. Si ces conditions ne sont pas réunies, la transition énergétique européenne ne sera qu'un vœu pieux. La **CFE Énergies** demande aussi que les **conditions en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale soient une valeur portée par l'Europe** et que cette responsabilité ne se limite pas aux frontières de l'UE, eu égard à l'impératif de chaînes de sous-traitances responsables.

C'est dans la lignée de ces objectifs et dans la perspective des prochaines élections européennes que la **CFE Énergies** vous présente ses constats et propositions dans ce manifeste 2024 pour l'avenir de l'Europe consacré à la politique énergétique et à l'ambition sociale du projet européen.





# L'état énergétique de l'Union Européenne : que de chemin

## Neutralité technologique et place du nucléaire en Europe

L'une des premières initiatives de l'actuel Parlement Européen avait été dès 2019 de proposer au vote une motion déposée par le SPD allemand exigeant la sortie du nucléaire pour tous les pays européens («nuclear phase out»), en contradiction avec le Traité Euratom, pourtant traité fondateur de l'UE, et avec la subsidiarité énergétique consacrée par le Traité de Lisbonne. Cette motion a été repoussée de peu le 28 novembre 2019 par 322 voix contre 298.

Ce fut ensuite un très long et pugnace combat pour permettre l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie financière de l'Union Européenne, pour lui ouvrir l'accès aux financements dans les mêmes conditions que les énergies dites vertes. Ce combat, la **CFE Énergies** y a joué tout son rôle en prenant l'initiative de plusieurs courriers à la Commission Européenne et aux parlementaires européens, initiative rapidement soutenue par la CFE-CGC Métallurgie, les syndicats français de la CGT, de FO et de la CFDT ainsi que des syndicats de l'énergie de 10 pays européens différents. En quelque sorte, ce fut une

préfiguration de l'Alliance européenne du Nucléaire aujourd'hui mise en place sous l'impulsion du Gouvernement français.

Le 21 novembre 2023, le Parlement européen votait enfin en faveur de l'inclusion du nucléaire parmi les technologies à soutenir pour la transition énergétique. Le 12 décembre 2023, les eurodéputés adoptaient un rapport d'initiative en faveur du développement des petits réacteurs nucléaires en Europe (SMR) par 409 voix pour contre 173 et 31 abstentions.

C'est un retour à l'esprit du Traité Euratom et au principe de responsabilité des États dans le choix de leur mix énergétique, deux positions de bon sens et fermement défendues depuis des années par la **CFE Énergies**, qui est enfin reconnue. Il reste maintenant à en suivre les effets concrets sur le financement et les dispositions à prendre, le diable se nichant encore dans certains détails comme la créativité chromatique de la Commission sur l'hydrogène (vert, bleu, gris, rose, jaune...) qui contourne le principe de neutralité technologique bas carbone. Il en est de même avec la réserve de la Banque Européenne d'Investissement quant au financement des projets nucléaires, qu'elle limite aux seuls projets de SMR.



# parcours et d'évènements dans cette dernière mandature !

## Prix et marché de l'électricité

« La montée en flèche des prix de l'électricité met maintenant en évidence, pour différentes raisons, les limites de la conception actuelle de notre marché de l'électricité. Il a été développé dans des circonstances et pour des objectifs complètement différents. Il n'est plus adapté à sa finalité. C'est pourquoi nous, la Commission, travaillons maintenant à une intervention d'urgence et à une réforme structurelle du marché de l'électricité » déclarait Ursula von der Leyen en août 2022.

Qui aurait cru un jour entendre ce qui pourrait ressembler à un début de mea culpa de la Commission Européenne à propos des conceptions ultralibérales et intrinsèquement fausses qu'elle a jusqu'ici défendues bec et ongles en matière de marché européen de l'énergie, et contre lesquelles la **CFE Énergies**, avec notamment l'appui du syndicat européen des services publics EPSU et désormais IndustriAll Europe, n'a cessé de mettre en garde et d'agir au niveau européen !

Il a fallu pour cela la crise Covid et celle consécutive à l'invasion de l'Ukraine pour voir s'effondrer les principes défendus au nom du modèle supposé de l'Energiewende allemande, basée sur l'accès à un gaz russe abondant et compétitif. C'est au nom de la constitution d'un marché européen de l'électricité et du marché unique, reposant sur une vision dogmatique et orientée de « la concurrence libre et non faussée » que les prix de l'électricité dans nombre de pays européens, notamment en France, ont été totalement décorrélés des coûts de production nationaux pour être alignés sur les prix du marché de gros européen de l'électricité, prix qui dépendent eux-mêmes des prix sur les marchés du gaz, car c'est le plus souvent le dernier moyen appelé en Europe pour produire de l'électricité.

La conséquence de cette approche dogmatique a été désastreuse pour la France. C'est en effet au nom de ces principes irresponsables qu'a été imposée à EDF la vente d'une partie très significative de sa production électronucléaire (jusqu'au tiers de sa production nucléaire historique), un prix bien en deçà de son coût de production, à des concurrents qui, le plus souvent, ne produisent rien mais se contentent de jouer les intermédiaires ou de spéculer sur les marchés de l'électricité.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité (TRVE), qui servent de référence sur tout le marché français, ont même été établis par une formule hors-sol, en imposant un principe de contestabilité, de telle sorte que la concurrence puisse proposer des offres plus attractives que ces tarifs ! Là où auparavant ce tarif servait à faire profiter les usagers du bas coût du parc français tout en permettant de financer son développement, il est aujourd'hui artificiellement surévalué par les chantages du libéralisme pour permettre à n'importe quel entrant de pouvoir proposer moins cher.

Ce que nous dénonçons depuis des années est, dès lors, apparu évident : le signal prix que le marché actuel, dit « marché spot » envoie et qui optimise l'ordre d'appel des moyens de production existants disponibles, est trop volatil pour envoyer les signaux économiques de long terme et donc offrir la visibilité nécessaire pour investir dans des capacités électriques bas carbone, pourtant essentielles à la réussite du Green Deal et plus largement pour la sécurité des approvisionnements électriques de l'Europe dans la durée, et donc la puissance industrielle, l'indépendance et la souveraineté énergétiques. Au regard du caractère de bien essentiel de l'électricité dans un contexte de décarbonation et de numérisation, ce qui se joue là n'est rien moins que la survie de l'industrie européenne et de ses emplois qualifiés, la lutte contre la précarité énergétique pour nombre d'Européens et in fine, la stabilité des sociétés européennes.

Le premier enseignement est simple : il n'est plus possible de baser le prix de l'électricité selon le principe des coûts marginaux tel qu'il a été théorisé au 20<sup>ème</sup> siècle. Sous la pression et rattrapée par la réalité, la Commission européenne a certes consenti à certaines réformes (CfD ou «contract for difference», contrat de long terme, PPA en TWh ou en puissance incitant les gros consommateurs à investir dans de nouvelles unités de production). Si ces dispositions vont dans le bon sens, permettant ainsi de rapprocher les tarifs des coûts moyens de production, elles sont encore nettement insuffisantes. Elles demeurent des rustines certes utiles, mais appliquées sur un système fondamentalement déficient.



## Géostratégie et souveraineté énergétique

La crise de l'énergie, les rivalités géopolitiques et le retour des stratégies de puissance remettent au centre du jeu les impératifs de souveraineté (minérale, énergétique, industrielle, économique, technologique, numérique). Ceux-ci ont d'ailleurs fait l'objet d'une commission d'enquête parlementaire en France fort suivie, et il est regrettable et dommageable que cette préoccupation ne soit pas aussi prégnante au niveau européen.

Or l'Europe doit sécuriser ses approvisionnements énergétiques, au même titre que les minerais et métaux stratégiques rares nécessaires à l'industrie européenne alors que la prédominance chinoise pose d'innombrables problèmes géostratégiques. Le remplacement dans l'urgence de la dépendance au gaz venant de l'Est par une dépendance au gaz venant de l'Ouest ou du Sud pose elle d'autres problèmes, parce qu'elle s'accompagne d'une hausse importante des prix qui handicape nos industries, au point que des fleurons historiques de l'industrie allemande envisagent leur délocalisation.

Pendant ce temps, les investissements dans l'hydroélectricité sont bloqués en France par le même dogmatisme ultra-libéral qui défend la mise en concurrence des concessions, alors même que le réchauffement climatique impose de considérer l'avenir de l'hydroélectricité en Europe à l'aune de l'intérêt général en matière de gestion des ressources en eau, et pas juste de sa composante électrogène.

L'Europe semble ainsi continuer à « se construire », non pas pour affronter la concurrence mondiale mais pour mener des batailles intra-européennes, qui affaiblissent l'adhésion au projet européen, sur la base d'une doctrine libérale de libre-échange et de concurrence interne, en faisant croire aux consommateurs européens que l'objectif est de faire baisser les prix. Dans le même temps les États-Unis, avec leur Inflation Reduction Act, et la Chine usent de stratégies industrielles offensives, en inondant leurs entreprises de subventions pour leur permettre de se développer partout dans le monde, de conquérir des parts de marchés, et en parallèle pratiquent un libéralisme protectionniste à leurs frontières.

Il est donc essentiel de privilégier en Europe, à performance climatique égale, les technologies dont la chaîne de valeur se situe en Europe, dans l'intérêt également des salariés européens, et qui nous placent dans une moindre dépendance en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières. Cette approche est consubstantielle à la prospérité des Européens et ne constitue pas un gaspillage d'argent, contrairement à ce que peut penser l'ancien chef économiste de la Commission européenne.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, la dépendance aux métaux et matériaux stratégiques, jusque-là refoulée dans le déni, fait enfin l'objet d'un début de réflexion importante au niveau européen et français. Mais nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion, alors que la situation actuelle de goulets d'étranglement (cuivre, aluminium, graphite, silicium, terres rares...) et de forte dépendance envers divers pays perdurera pendant au moins vingt ans (résultat d'une réflexion et d'une stratégie que la Chine a mis en œuvre il y a quarante ans). Cette situation nous impose donc dès à présent de faire émerger en priorité les filières de réparation et de créer les filières industrielles de valorisation et de retraitement de ces matières et métaux.







# Les priorités pour la future mandature

**La transition énergétique ne sera un succès que si elle est fondée sur la rationalité scientifique et technique, climatiquement efficace, économiquement soutenable et socialement juste. Pour cela la CFE Énergies avance pour le secteur de l'énergie les préconisations suivantes.**

## 1 Donner un cap au secteur énergétique

Ce cap doit d'abord être celui de la décarbonation efficace et soutenable, qui doit être le seul objectif climatique, en plus de ceux de sobriété et d'efficacité énergétique, et non pas des objectifs de moyens, au demeurant très contestables. Loin de la sémantique verte du Green Deal, nous préconisons donc de déployer la sémantique « bas carbone » pour l'ensemble des futurs textes européens, au regard de l'impératif de décarbonation et de défi climatique.

Cela suppose de respecter la neutralité technologique bas carbone (dans l'accès aux financements européens, dans le régime européen des aides d'État, dans l'élaboration des réglementations...). La décarbonation impose en effet de ne se priver d'aucune des solutions bas carbone.

Cela suppose aussi de respecter les traités européens, tous les traités européens, comme le Traité de Lisbonne qui sanctuarise le principe de subsidiarité des États-membres en matière de mix énergétique. Les textes européens devraient respecter ce principe, plutôt que de forcer la transformation des mix énergétiques nationaux vers un mix européen uniforme, parfois contraire aux volontés nationales, mais aussi aux particularités géographiques et industrielles de ces États.

Cela suppose enfin de respecter pleinement le traité Euratom qui stipule clairement que l'UE doit favoriser le développement de l'énergie nucléaire. Une transition énergétique intelligente, ce n'est pas moins de nucléaire pour plus d'EnR. C'est avant tout combiner nucléaire et énergies renouvelables, que celles-ci soient électriques, gazières ou thermiques, avec l'ambition de réduire les énergies fossiles très carbonées et importées. Cela fait plusieurs années que la CFE Énergies formule cet avertissement pragmatique et de bon sens.

Dans le même temps, l'Union Européenne doit disposer d'un schéma directeur d'infrastructures énergétiques, en matière de production comme de réseaux, qui réponde à l'impératif de sécurité des approvisionnements, dans la durée, eu égard aux impératifs de planification et de vision de long terme. Le rôle clef des réseaux électriques dans la transition énergétique, qu'il s'agisse du raccordement des énergies renouvelables électriques décentralisées ou du nécessaire développement des moyens pilotables de production d'électricité bas carbone, illustre la nécessité d'investir dans les infrastructures énergétiques européennes, y compris de distribution (eu égard à l'âge moyen des réseaux électriques de distribution partout en Europe). Il en va de même pour les infrastructures gazières.

## 2 Corriger complètement les dysfonctionnements du marché de l'électricité

Après la crise des prix de l'énergie démarrée dès 2021 et aggravée par les conséquences énergétiques du conflit russo-ukrainien, et alors que la réforme du marché européen de l'électricité n'a fondamentalement pas conduit à une remise en cause des fondements libéraux et concurrentiels de la construction européenne de l'énergie, il est essentiel de rappeler que l'énergie répond plus que jamais à la logique des biens communs, encore plus en ces temps de défis climatiques.

Penser les biens communs, c'est affronter les « dilemmes tragiques » de l'énergie. Ce sont les valeurs de service public et d'intérêt général qui doivent plus que jamais être la boussole des enjeux énergie-climat, ce qui suppose davantage de régulation, d'intervention publique, de planification, de programmation, de vision long terme... loin de la croyance dans les vertus de la main invisible du marché.





Au-delà de la réforme, a minima, proposée par la Commission européenne du marché de l'électricité, il conviendra d'aller plus loin et de remettre en question la désintégration de la chaîne de la valeur dans le secteur énergétique, conséquence de l'ouverture des marchés, qui a coûté très cher à l'Europe et qui constitue dorénavant un casse-tête infernal, ôtant toute cohérence et toute lisibilité aux « signaux du marché » et compromettant la nécessaire politique de transition énergétique. La régulation des réseaux doit préserver la péréquation tarifaire et l'équité entre les territoires. En matière énergétique, l'Europe devra également se saisir de la question du statut du SIEG ou Service Économique d'Intérêt Général, traduction européenne du service public, question tant vantée par le traité de Lisbonne... et si rarement utilisée.

De même, il faut urgemment questionner le mode de développement et le modèle de marché des énergies renouvelables et optimiser pour les finances publiques le coût des mécanismes de soutien associés. Dès lors, afin d'assurer une égalité de traitement réglementaire entre les différents modes de production d'électricité bas carbone, pilotables ou non, intermittents ou non, ces modes d'énergies intermittents doivent contribuer aux services systèmes ou rémunérer les coûts systèmes qu'ils ne peuvent apporter au réseau, proportionnellement à leurs capacités installées.

### 3 Développer les gaz souverains et organiser la solidarité gazière européenne

La crise énergétique accrue par le conflit russo-ukrainien a fait prendre conscience à la fois des priorités que la sécurité des approvisionnements et la sécurité énergétique n'auraient jamais dû cesser d'être, au même titre que l'impératif d'autonomie stratégique voire de souveraineté. Par ailleurs, le gaz reste une énergie de transition qui contribue aux objectifs de décarbonation et, avec le développement des gaz renouvelables, de l'hydrogène et du captage du CO<sub>2</sub>, il pourra constituer une des solutions, valorisant et développant les filières industrielles déjà présentes en Europe.

Par conséquent, l'Union Européenne doit dans les prochaines années accélérer le développement des gaz souverains que sont les gaz renouvelables et bas carbone, dont l'hydrogène bas carbone, et qui sont produits sur le territoire européen, mobilisant ainsi les infrastructures gazières dont dispose d'ores et déjà l'UE et évitant d'importants coûts échoués.

Dans le même temps, dans un souci de sécurité énergétique, l'UE doit mettre fin à la primauté du marché et de la concurrence qui a conduit la Commission européenne, depuis vingt ans, à progressivement proscrire les contrats de long terme entre les opérateurs gaziers européens et les fournisseurs de gaz extra-européens. Cette interdiction, au nom de la concurrence et d'une vision de marché de court-terme, a conduit le marché européen et les consommateurs à être exposés à la volatilité des marchés mondiaux du gaz, en particulier quand ces derniers se sont envolés avec le conflit russo-ukrainien. Le retour à une logique de long terme, consubstantielle au secteur de l'énergie, pour les contrats d'approvisionnements gaziers est en effet de nature à contribuer à la sécurité et à la compétitivité énergétiques de l'Europe en réduisant les incertitudes et donc la volatilité des prix.

En complément, la CFE Énergies appelle la Commission européenne à revenir sur la stratégie de diversification qu'elle avait définie en 2000, en diversifiant les routes et moyens d'approvisionnements, et à pérenniser la logique qu'elle a déployée depuis 2023, à savoir celle d'une coopération européenne accrue, via des achats groupés et la constitution de réserves stratégiques de gaz au niveau européen. L'objectif est de renforcer la sécurité d'approvisionnement en réduisant la dépendance aux pays producteurs et à la volatilité du marché mondial du gaz.



## 4 Faire des choix clairs en faveur de la souveraineté énergétique et de la réindustrialisation

Il convient tout d'abord d'agir sans tabou : France Stratégie dans sa note prophétique \* de janvier 2021 avait insisté sur les conséquences dangereuses d'une diminution trop forte et non coordonnée des énergies pilotables en Europe. Si le développement des gaz renouvelables et bas carbone est un choix aussi rationnel qu'évident, il risque à moyen terme de ne pas être suffisant pour assurer la sécurité énergétique européenne si la Commission s'obstine dans son irénisme vert.

La CFE Énergies rappelle aussi le rôle clef et vital des infrastructures de réseaux gaziers et électriques, de transport comme de distribution, pour accompagner la mutation du système énergétique dont elles constituent le système sanguin. En particulier, les réseaux gaziers de distribution sont essentiels à la collecte des gaz souverains que sont les gaz renouvelables et bas carbone, ils doivent donc être pérennisés.

Les réseaux électriques nécessitent, eux, des investissements massifs pour réussir la transition bas carbone dans de multiples dimensions tout en assurant la sécurité et la disponibilité du système électrique malgré l'âge très avancé des réseaux électriques européens, en particulier de distribution, du fait des déficits d'investissements des dernières décennies, partout en Europe. Dans une communication de novembre 2023, la Commission européenne a ainsi évalué à 584 milliards d'euros l'effort d'adaptation des réseaux électriques européens entre 2020 et 2030.

Pour la CFE Énergies, cela suppose de mobiliser les capacités financières nécessaires pour la modernisation et le développement des réseaux et de mettre en place une régulation davantage assise sur la puissance garantie par le réseau.

La nécessité de réduire les dépendances, par exemple en métaux et matériaux critiques, sans en créer de nouvelles, et de favoriser les technologies et les équipements conçus et fabriqués en Europe constitue aussi un impératif de politique industrielle pour réussir une transition énergétique qui donne aux

salariés européens des emplois de qualité, en nombre, et sur toute la chaîne de valeur.

La politique actuelle mène à une désindustrialisation européenne catastrophique économiquement et socialement, et même climatiquement puisqu'elle consiste à délocaliser des industries européennes dans des pays où elles seront généralement plus carbonées. L'impératif et l'urgence, c'est l'industrie européenne bas carbone !

Ce défi vital et considérable ne réussira que par une réelle volonté de défendre une politique industrielle et par une refondation doctrinale privilégiant de nouveau les fondamentaux de la coopération et de la solidarité plutôt que la foi aveugle dans les vertus de la concurrence. Priorité devra être donnée à la coordination, aux coopérations renforcées d'intérêt mutuel et à une véritable politique industrielle, quitte à oser définir une stratégie industrielle européenne globale, sans être uniforme, et à faire évoluer les leviers réglementaires.

Il faut encourager et non décourager les alliances industrielles européennes et cesser de les entraver. C'est ainsi que l'on donnera du sens à « l'Europe de l'Énergie et de l'Industrie » auprès des citoyens européens, que l'on donnera des perspectives viables aux salariés et que l'on pourra en faire une réussite à l'avant-garde de la transition bas carbone.

De nouveaux instruments sont à envisager, dont il faudra bien peser les avantages, les inconvénients et les modalités. Des dispositifs tels que l'inclusion, la localisation, un « Buy European Act », une taxe carbone aux frontières s'appuyant sur des dispositifs de contrôle réels, un prix du carbone plancher peuvent être utiles s'ils sont conçus de manière à ne pas détériorer la compétitivité de l'industrie européenne. La préférence industrielle européenne, via le développement de critères de contenu industriel local et de critères carbone, doit devenir la règle.

Enfin d'un point de vue institutionnel et dans une optique de cohérence énergie / réindustrialisation, il serait sans doute favorable que les décisions dans le domaine de l'énergie soient exclusivement du ressort de la commission industrie du Parlement Européen (actuellement ITRE).

\* Quelle sécurité d'approvisionnement électrique en Europe à horizon 2030 ?





## 5 Défendre l'Europe sociale pour les salariés et pour les consommateurs

La CFE Énergies prône aussi une Europe sociale, qui se préoccupe des salariés européens, de leurs emplois, de leurs conditions de travail, et donc qui fait du dialogue social le moteur de cette adhésion des salariés au projet européen !

La CFE Énergies défend donc :

- **Un modèle européen de gouvernance d'entreprise réellement démocratique** via la participation des salariés aux conseils d'administration et de surveillance. Les valeurs démocratiques de l'UE, tant vantées par les dirigeants européens, doivent s'ancrer concrètement dans la vie quotidienne des salariés et donc des entreprises,
- **Un dialogue social exemplaire**, tant au niveau européen via des comités de dialogue social sectoriel soutenus et non rabaotés par la Commission elle-même, qu'au niveau des groupes d'envergure européenne, avec un renforcement des prérogatives des comités d'entreprise européens,
- **Une véritable planification des emplois et compétences, avec une politique européenne de formation initiale et continue**, de reconversions professionnelles dans le cadre d'une transition qui induira mutations professionnelles et recrutements massifs qui pourraient buter sur des tensions importantes sur le marché de l'emploi, en particulier pour les métiers techniques hautement qualifiés, car la transition énergétique sera aussi industrielle et technologique. Cela passe au niveau européen, en complément de l'échelon national, par l'élaboration d'une vision prospective de l'emploi et des compétences, mobilisant l'ensemble des parties prenantes, de réponses adaptées aux questions d'accompagnement de ces transformations, de reconversions, de passerelles professionnelles entre les différentes filières de la transition énergétique, des offres de formation dans chaque territoire tout en s'intéressant au « maintien de l'emploi » et à l'adaptation au mieux de l'offre de formation dans les territoires,

- **La défense des droits humains** à travers une véritable égalité professionnelle entre les hommes et les femmes partout en Europe, ainsi qu'une responsabilité sociale et environnementale des entreprises à la hauteur de l'ambition humaniste du projet européen.

Le succès de l'Europe de l'Énergie passe aussi par un effort accru de recherche et d'innovation dans de nombreux domaines tels que la production de gaz renouvelables, l'hydrogène, la séquestration du carbone, le développement de petits réacteurs modulaires et de réacteurs de génération IV qui rendront le nucléaire encore plus durable, le développement et la finalisation d'installations telles que Cigéo pour le stockage géologique des déchets...

Investir dans la formation initiale et continue est tout autant une évidence. Mais, il convient aussi **d'investir dans la diffusion d'une culture scientifique et technique auprès des citoyens**, dès le plus jeune âge, pour qu'ils soient les acteurs éclairés de la transition énergétique et que les activités industrielles et de recherche retrouvent leur place dans le quotidien et l'imaginaire collectif. La sensibilisation des jeunes filles aux métiers techniques de l'énergie, est indispensable à la fois pour leur ouvrir des parcours professionnels passionnants, ayant du sens et correctement payés, mais aussi pour assurer au secteur la main d'œuvre hautement qualifiée, dont il a tant besoin pour relever tous les défis de la transition énergétique. La CFE Énergies y est particulièrement attachée.



“

Nous devons  
remettre  
l'Europe de  
l'Énergie sur  
les bons rails

”



# Conclusion

La crise climatique comme celle des prix de l'énergie doivent conduire à conforter, en la refondant, la construction de l'Europe de l'Énergie autour des priorités que sont la **décarbonation, l'autonomie stratégique, la transition juste, la sécurité des approvisionnements et les infrastructures essentielles...** et en respectant autant le principe de subsidiarité des États-membres que celui de la **neutralité technologique bas carbone** comme l'illustre le débat sur la taxonomie européenne autour de la volonté encore affichée par certains d'exclure le **gaz et le nucléaire**.

**L'Europe de l'Énergie** ne pourra en effet **faire face** aux géants économiques de la planète que si elle est unie dans sa diversité, chaque État devant pouvoir utiliser ses **richesses et compétences** au mieux pour servir l'ambition industrielle et climatique commune. Cette sécurité des approvisionnements doit en outre concerner à la fois le **gaz** via la réflexion sur le renforcement de la sécurité d'approvisionnement, et l'**électricité** via la priorité donnée, dans la **durée**, à la **stabilité** et à la **sûreté du système électrique européen**.

Cette refondation doit ainsi répondre à la **crise des prix de l'énergie** causée autant par des raisons **conjoncturelles** liées à la **reprise économique**, engendrant une hausse des coûts d'approvisionnement que par des raisons **structurelles** liées **aux dysfonctionnements des marchés**, conséquences de la définition de règles de marché favorables à la concurrence tout en s'employant à les distordre une à une pour favoriser certaines énergies.

Les 25 dernières années de libéralisation nous obligent désormais à dresser un bilan honnête et à une révolution de la manière dont l'Europe de l'Énergie a été jusqu'à présent construite. C'est en privilégiant de nouveau **les valeurs de coopération et de solidarité** que l'on fera **échec** aux **chimères du fondamentalisme de marché** qui règne à Bruxelles. Ce fondamentalisme qui, hélas, consacre la primauté du marché et de la concurrence, conduit à une forme de **naïveté stratégique et géopolitique** face aux stratégies de puissance à long terme de la Chine, de la Russie et des États-Unis, qui conduisent à une véritable guerre économique.

Au regard de ces **nouveaux enjeux**, il faut remettre le souci des **biens communs au cœur des choix énergétiques**, considérer que le marché et la concurrence ne sont pas une fin en soi et **revenir aux logiques de planification et de programmation, de régulation et d'intervention publique** qui donnent la **visibilité nécessaire** au secteur énergétique.

Il est également impératif **d'encourager et de déployer les alliances industrielles européennes** afin de renforcer l'Union Européenne dans un contexte de concurrence mondiale. Donner un **sens concret à l'Europe de l'Énergie auprès des citoyens**, constitue un **élément clé de réussite** du projet européen à la fois sur le **plan industriel, social et démocratique**, en favorisant la coordination et les coopérations renforcées d'intérêt mutuel. Une véritable politique industrielle adogmatique quant **aux solutions bas-carbone** à appliquer, doit être déclinée par les États-membres. L'objectif est ainsi de fournir aux **salariés** des **perspectives durables** et de propulser les **industries européennes à l'avant-garde de la transition énergétique**.

Il y a 85 ans naissait l'Union Nationale des Cadres et de la Maîtrise Eau-Gaz-Électricité (UNCM) qui allait devenir en 1995 la CFE-CGC des IEG puis en 2011 la CFE Énergies. Pragmatique, responsable et indépendante, elle est plus que jamais engagée aux côtés des citoyens et des salariés dans les grands enjeux de notre temps au premier plan desquels le progrès de la construction européenne, et le succès de sa transition énergétique et climatique. C'est le sens de ce manifeste.



100 % libres  
...100 % vous !

La CFE Énergies est la première organisation syndicale représentative chez les cadres dans la branche des Industries Électriques et Gazières et la deuxième tous collèges confondus.



Fédération CFE-CGC Énergies  
59 Rue du Rocher – 75 008 Paris  
Tél. 01 55 07 57 00  
[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)